

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE VALS LES BAINS



DELIBERATION n°2024.29

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 JUIN 2024

### Nombre de conseillers :

En exercice :	27
Absent :	02
Présents :	17
Procurations :	08
Votants :	25

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE le VINGT, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de Juin, sous la présidence de M. Michel CEYSSON, Maire de la Commune.

**Présent(e)s :** Michel CEYSSON – Vincent MOUNIER - Brigitte SOUCHE – Patrick ARCHIMBAUD -- Eric JOURET – Robert LACROTTE – Peggy BROCC – Marjorie LAJOIE – Claudia BRET – Irène GALIBERT – André SAUZON – René MONTREDON – Christine GIBAUD - Franck REVEL - Mélody FERRERO – Laurent FAURE - Nicole TOGNETTY

**Procurations :** Martine BUREL à Irène GALIBERT – Anne VENTALON à Michel CEYSSON – Michel ESCHALIER à Franck REVEL – Aurélien ROUSSET à Peggy BROCC – Laurent LEWANDOWSKI à Brigitte SOUCHE – Françoise CHASSON à Patrick ARCHIMBAUD – Marie EL FARKH à Vincent MOUNIER – Francis CLUTIER à Robert LACROTTE

**Absents :** Françoise VOLLE – Laurent TOUZET - **Secrétaire de séance :** Peggy BROCC

### **Affaires financières : Vente de matériel communal**

Monsieur le Maire rappelle qu'une commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider de vendre des biens mobiliers qui relèvent de son domaine privé.

A cet effet, la commune est propriétaire du matériel suivant :

- Chargeuse pelleteuse : Fiat-Hitachi FB 100, année 1996, 8 421 heures ;
- Pulvérisateur pneumatique : Martignani B748, n°121201, année 2012 ;
- Tondo broyeuse : Garroy-Giraudon ;
- Tondeuse à lame : Pubert 20.

Ce matériel n'est plus utilisé par les équipes techniques communales du fait notamment de leur vétusté et/ou de leur renouvellement pour du matériel plus performant et récent.

Des offres de prix ont été réceptionnées par la collectivité, soit individuellement pour un matériel, soit par lot. L'offre la plus avantageuse économiquement a été retenue et correspond à une offre globale pour les quatre équipements.

.2.

Le prix a été fixé à :

- Chargeuse pelleteuse : 7 500€ TTC
- Pulvérisateur pneumatique : 500€ TTC
- Tondo broyeuse : 1 500€ TTC
- Tondeuse à lame : 200€ TTC

Soit un total de 9 700€ TTC.

L'ensemble du matériel sera vendu en l'état.

L'acheteur devra venir chercher le matériel sur place au Centre technique municipal 07600 Vals-les-Bains, et à ses frais.

**Le Conseil Municipal DECIDE à l'UNANIMITE des membres présents et/ou représentés, moins 3 abstentions (Mme FERRERO, Mme GIBAUD et M. MONTREDON).**

- **D'APPROUVER** la vente du matériel listé ci-dessus à la société ALBERT HAAS NEGOCIANT (RCS 33776732100090 – Code APE 4520A) ;
- **DE FIXER** le prix de vente du lot à 9 700 € TTC ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou un adjoint à signer tout document relatif à cette vente ;
- **DE METTRE A JOUR** son inventaire comptable et physique dès après la vente de ce matériel.

Pour extrait certifié conforme

Vals les Bains, le 24 juin 2024

Le Maire

Michel CEYSSON



« Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture de Largentière le 24 juin 2024  
et de sa publication à la même date »